

LES NÉGOCIATIONS SONT TERMINÉES L'HEURE DU BILAN...



Accords Compétitivité:

- Accord cadre compétitivité
- Accord visant à améliorer la compétitivité et l'avenir des sites AH France
- Accord relatif à l'aménagement de la durée du travail des cadres
- Accord relatif à la Rupture Conventionnelle Collective



Après d'âpres négociations sur tous les fronts, nous voilà arrivés à la fin des discussions.

FO sauve :

- **Maintien du flexible**, des horaires actuels et des **majorations associées**
 - **Un calendrier annuel fixe** pour l'ensemble des sites (non modifiable si évolution de charges)
 - Maintien du temps de pause dans le temps de travail effectif
 - Le **plafonnement des heures excédentaires** reste à 175h
- ➔ Pour rappel c'était notre **ligne rouge** ! Et nous avons tenu nos engagements «**maintien de CARE**» !

**c'est moi qui produis,
touche pas à
mes acquis !**

- Maintien des **jours de carence**, de la journée des santons (**26 Décembre**)
- Le nombre de jours travaillés pour les **cadres reste à 211 jours**

FO obtient :

- Une **politique salariale** juillet 2021 - juin 2022 à **2%** inespérés par rapport à la situation du pays
- Une politique de **promotion** supérieure aux années précédentes
- De la **charge de travail** déjà signée et la création d'un **groupe de travail paritaire** pour suivre le regain d'activité en menant notre expertise sociale
- **De l'emploi** avec : 200 embauches dont plus de 50 jeunes issus de l'apprentissage / alternance et 225 nouveaux apprentis
- **Un plan de développement des sites Marignane et PLB** avec un budget d'investissement de plus de 200M€ (plus que le budget pour la création de PLB)
- **Création de 3 nouveaux horaires** dans la toolbox de CARE : l'horaire pandémie, le Samedi/Dimanche (SD), et l'horaire canicule
- **Mise en place d'un groupe paritaire** pour faire valoir notre vision syndicale dans le cadre de l'expérience employé. L'objectif est de donner plus d'autonomie aux salariés, d'améliorer les récompenses type MOF, AMT améliorer la QVT...
- **Des airwards* de 350 euros** pour 3500 salariés qui ont œuvré à la livraison des appareils et aux services (hors politique salariale)
- Mise en place de **1800 airwards*** pour 2021 et 2022, allant jusqu'à 500 euros pour récompenser de manière exceptionnelle un salarié (hors politique salariale)

En même temps l'entreprise va lancer une **Rupture Conventiennelle Collective** pour supprimer 250 postes à travers de la mobilité (FIRST --> solidarité envers le groupe), des départs et incitations à la retraite.

La Direction mènera une action sur **l'optimisation de nos transports** privés, en s'engageant sur la suppression des lignes uniquement si :

- Le taux de fréquentation est inférieur à 25%
- Il existe une ligne publique avec un remboursement à hauteur de 70% de la somme engagée (50% prévu par la loi)

L'entreprise supprime l'usage du **don de congé pour la journée récréative**, quand elle a lieu le mercredi.

À ce titre le CSE réfléchira sur le maintien des évènements à venir en semaine ou le week-end.

FO avait dit NON, mais la Direction avait déjà décidé de ne **plus verser sa participation à l'ex CASIM** (maintenant expertis solidarité). Cependant les avantages expertis solidarité seront maintenus jusqu'à septembre de cette année. Le **CSE** travaille sur un renforcement des aides aux salariés en difficultés.

La Direction ne voulant plus financer le temps partiel aidé, a dénoncé ces accords!

Nous regrettons que la Direction n'ait pas pris en compte nos revendications pour **les salariés dont le dispositif est nécessaire**.

Suite à la dénonciation des accords cadre par la Direction, la prime d'autonomie pour les futurs passages non cadre à cadre sera remplacée par une augmentation significative.

Pour **FO**, depuis septembre 2020 nous avons mené un **combat afin d'inverser la balance en faveur de l'emploi contre la perte d'un grand nombre d'acquis**.

En tant que syndicat responsable nous ne pouvons ignorer la situation dans laquelle nous nous trouverons **à l'horizon 2023**.

AH a su surmonter la crise mondiale actuelle grâce à **ces salariés et les accords passés** depuis 5 ans. Nous ne pouvons pas fermer les yeux sur les impacts que la Covid aura sur notre entreprise, ni sur la baisse fulgurante des commandes ni sur la baisse du marché, ni sur la baisse d'activité (-35% en production d'ici 2023).

FO n'oublie pas qu'AH appartient à un groupe en pleine difficulté sans réelle vision d'amélioration liée aux reprises des vols des avions.

Alors FO dit
OUI à l'emploi
OUI à la récupération de charge
OUI à la valorisation des salariés
OUI au développement des sites industriels à Marignane et PLB



Les sujets que nous avons évoqués sont scellés à travers ces accords.

C'est pour ces raisons que nous avons signé ces accords majeurs pour pérenniser nos sites et valoriser les salariés !

FO sera donc présent dans tous les groupes paritaires pour continuer à représenter les intérêts des salariés que ce soit dans l'expérience salarié, la récupération de charge et l'organisation du travail!

Comptez sur nous !

CONSEIL, SERVICE, NÉGOCIATION : L'EFFICACITÉ **FO** !

